



Pré-requis travail en espace confiné

Débutant et/ou confirmé
Santé et sécurité au travail



www.ocsa-formation.fr

P027



Objectif de formation

A l'issue de la formation, le participant sera titulaire de la formation ESCO.



Objectifs pédagogiques

Effectuer un balisage de chantier. Utiliser en sécurité les différents équipements de travail en hauteur (dispositif antichute : harnais, tripode...).

Maîtriser l'utilisation d'un détecteur de gaz.

Surveillant :

Préparation de l'intervention ; Vérifier l'équipement de l'intervenant au moment de l'intervention.

Intervenant :

Maîtriser l'utilisation des équipements de protection individuelle. Utiliser des appareils respiratoires d'évacuation



Méthodes pédagogiques

Exposés et mises en situation pratique en mode normal et en mode dégradé.



Public concerné

Toute personne travaillant en espace confiné.



Pré-requis

Être initié au balisage de chantier, aux travaux en hauteur, à la détection gaz, au port des appareils respiratoires.

Etre âgé de plus de 18 ans.



Évaluation

Évaluations des acquis théoriques et pratiques des prérequis sur la base de QCM.



Durée (7h)

1 jour



Nombre de participants

Jusqu'à 8 stagiaires maximum



Coût

Intra-entreprise : nous consulter



Moyens

Un site permettant la mise en situation en espace confiné



Lieu

Site pédagogique, site sécurisé client



Validation

Délivrance d'une attestation de formation



BTP



Industrie



Logistique



Collectivités



Tertiaire

www.ocsa-formation.fr

Pré-requis travail en espace confiné

Débutant et/ou confirmé
Santé et sécurité au travail



www.ocsa-formation.fr

PROGRAMME

La théorie

- **Balisage de chantier :**
 - Document administratif réglementaire en/hors voie publique
 - Différentes voies de circulation possibles
- **Les équipements de travail en hauteur :**
 - Le port du harnais : le facteur de chute, le tirant d'air...
 - Mise en place d'un tripode
- **La détection GAZ :**
 - Différents types de détecteurs
 - Divers gaz possibles en espace confiné
 - Analyse des résultats d'une détection de gaz
- **La ventilation :**
 - Règles de la ventilation en ESCO
 - Matériel de ventilation

La pratique

Mises en situation atelier « surveillant » et « intervenant » sur des ouvrages sécurisés

- Préparation de l'intervention
- Sécurisation de la zone de travail
- Équipement des opérateurs
- Ventilation
- Détection préalable
- Intervention avec différents scénarios d'incidents et d'alertes

Test d'évaluation ESCO

Évaluations des acquis théoriques et pratiques des prérequis sur la base de QCM.

La formation est conforme au dispositif CATEC® R472 et est renouvelable tous les 3 ans.

Contexte de la formation

« La formation espace confiné répond à la volonté de répondre aux besoins des employeurs (collectivités, entreprises) et de donner les compétences

nécessaires au personnel concernés par les interventions en espaces confinés ; aux préconisations et recommandations du réseau prévention ; aux exigences de la Formation Professionnelle Initiale et Continue (éligible FPC). »

Depuis le 25 juin 2009, la recommandation R 447 formalisait la prévention des accidents lors des travaux en espaces confinés, dans les ouvrages d'eau potable et d'assainissement, en industrie (certains risques spécifiques sont en effet particulièrement importants et la configuration des lieux, leur localisation, rendent souvent difficile l'organisation des secours).

La formation des salariés était prévue dans ce texte mais les entreprises et les organismes formateurs ont constaté que les référentiels et les pratiques de terrain étaient très variables, générant ainsi de nouveaux risques.

Afin de renforcer une culture commune de pratique de prévention, la recommandation de la Cnamts R 447 souligne la nécessité d'un référentiel unique de formation.

Validité

Formation valable 3 ans.

Plus value d'OCSA Formation

Nos formations sont dispensées par des formateurs certifiés par un organisme accrédité par le COFRAC qui allie compétences techniques et pédagogiques. Nos testeurs sont audités tous les ans dans le cadre de notre certification CACES® délivré par SGS

Nos formations sont réalisées :

- au plus près des stagiaires, en partant de leur expérience et en tenant compte de leurs besoins,
- dans l'entreprise ou sur site extérieur selon les besoins des employeurs,
- une expertise de 12 ans sur la France entière,
- les formateurs sont issus des métiers dont ils dispensent les formations

OCSA FORMATION TOULOUSE

6 rue Sirven
31100 TOULOUSE
05 34 66 47 26
contact@ocsa-formation.fr

OCSA FORMATION MONTPELLIER

429 rue de l'Industrie - Maison de l'entreprise
34000 MONTPELLIER
04 67 06 20 46
contact@ocsa-montpellier.fr

www.ocsa-formation.fr